

EXAMEN : BEP ancienne réglementation SESSION 2013		CORRIGÉ HG 1113 AR
SPÉCIALITÉ : TOUTES		FOLIO : 1/3
SECTEUR :		
ÉPREUVE : Histoire ou Géographie	COEF :	VICE – RECTORAT NOUVELLE - CALÉDONIE
DURÉE DE L'ÉPREUVE : 1 H	1 (indus/CSS) 2 (tertiaires)	

SUJET : L'AMÉNAGEMENT DU GRAND NOUMÉA.

RECOMMANDATIONS POUR LA CORRECTION ET L'ÉVALUATION

L'ensemble de l'échelle de la notation doit être utilisé.

La note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est conforme aux exigences de la question, plusieurs rédactions étant possibles.

Les éléments de valorisation, identifiés dans les recommandations pour la correction, doivent pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs.

Lorsque la question appelle une réponse rédigée, la qualité de l'expression est un élément de valorisation.

QUESTIONS	ATTENTES POSSIBLES	ÉLÉMENTS DE VALORISATION POSSIBLES
<u>Question 1</u>	<ul style="list-style-type: none"> - une croissance particulièrement importante et soutenue. - Le poids de Nouméa dans l'aire urbaine décline au profit des communes de banlieue : 75 % du Grand Nouméa en 1976, 66 % en 1989, et 62 % en 2004. 	<p>Proposition d'une définition du Grand Nouméa : nom donné à l'agglomération et à l'aire urbaine du chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Mention des quatre communes qui le composent : Nouméa, le Mont-Dore et Dumbéa, sur lesquelles s'étend le tissu urbain continu et donc le pôle urbain du Grand Nouméa, ainsi que celle plus rurale de Païta.</p> <p>Mention de données chiffrées : au recensement de 2009, les quatre communes du Grand Nouméa totalisaient 163 723 habitants, soit les 2/3 de celle de la Nouvelle-Calédonie.</p>
<u>Question 2</u>	<p>Avec une population qui a plus que triplé en 40 ans, est en train de se constituer une aire urbaine continue, au profit essentiellement des communes de banlieue.</p> <p>Le développement démographique de l'agglomération s'est effectué majoritairement sur Nouméa qui a gagné 15 000 habitants sur la</p>	

	<p>période 1996-2004. Toutefois, les taux de croissance les plus élevés sont situés dans la périphérie, à Païta et à Dumbéa. Les petites villes ou villages qu'étaient dans les années 70 Dumbéa, Mont-Dore et Païta sont ainsi devenus des villes à part entière dépassant ou avoisinant les 20 000 habitants.</p>	
Question 3	<p>Le problème évoqué est celui des difficultés de déplacement au sein du Grand Nouméa.</p>	<p>Référence à la situation actuelle du « tout voiture » avec des déplacements polarisés vers Nouméa, ainsi qu'à une volonté manifeste de diversifier les modes de transports et les points de destination des déplacements. Apport d'informations sur le projet Néobus qui doit arriver à terme en 2017.</p>
Question 4	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à la croissance démographique et aux problèmes de circulation liés notamment aux déplacements journaliers domicile – travail, le projet prévoit la construction de voies spéciales, réservées aux bus. - Aménager et moderniser le réseau de transports en développant une politique de transports en commun. - Ceci suppose une « révolution » des mentalités, l'automobile étant le mode de transport le plus utilisé pour les déplacements dans le Grand Nouméa. 	
Question 5	<p>L'objectif de la ZAC de Dumbéa sur Mer est la réalisation d'une nouvelle zone urbaine comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des habitations (6 000 logements) : zones d'habitats collectifs et individuels, - des équipements publics de service et de loisirs : 2 collèges, 5 groupes scolaires, des maisons de quartiers, un stade, un gymnase, un médipôle, un parc des sports et des accès à la mer, - des équipements commerciaux, - des zones préservées naturelles, dont des zones de forêt sèche et de mangrove sur le littoral. 	<p>Apport d'informations complémentaires : il existe trois ZAC (zone d'aménagement concerté) sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> o ZAC du CUK au Sud (centre urbain de Koutio), le cœur de ville avec le LGN, le centre commercial Kenu In, la médiathèque, o ZAC Panda au Nord (activité et habitat) ; o ZAC de Dumbéa-sur-mer, la plus grande ZAC de France destinée à absorber l'essentiel de la croissance démographique de l'agglomération nouméenne dans les années à venir.

<p>Question 6</p>	<p>Les éléments qui suivent constituent quelques pistes pour la réflexion et ne représentent en rien un modèle pour la correction.</p> <p style="text-align: center;">Les raisons.</p> <p>Depuis maintenant plus de 20 ans, une croissance démographique forte à Nouméa mais plus encore à Dumbéa, Mont-Dore et Païta.</p> <p>Une croissance qui va se poursuivre. Est donc en train de se constituer une agglomération urbaine continue : le Grand Nouméa, le bassin de vie de ceux qui y habitent.</p> <p>La constitution de ce bassin de vie est cause de nombreux déplacements en très forte augmentation, notamment pour le travail (migrations pendulaires).</p> <p style="text-align: center;">Des projets d'aménagement.</p> <p>- L'amélioration des déplacements (projet Néobus) vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer une offre performante de transports publics, • coordonner développement urbain et offre de transports collectifs, • faciliter les déplacements en mode doux (piétons, cyclistes) • organiser l'offre de stationnement • hiérarchiser et mailler le réseau routier. <p>- Des projets urbains s'inscrivant pleinement dans une perspective de développement durable (ZAC de Dumbéa-sur-Mer) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualités environnementales à préserver (forêt sèche et mangrove), • installation d'équipements publics, • installation de grands équipements de telle sorte qu'ils participent à la qualité de vie (Médipôle, équipement culturel, parc des sports...). 	<p>Référence aux acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SCAN, IEOM, ADUA... - Collectivités territoriales...
--------------------------	---	--